

mettant les luttes. Pour les travailleurs, le choix n'est pas entre organisations révolutionnaires et organisations réformistes.

Il n'existe aujourd'hui aucune organisation révolutionnaire de masse capable de défendre *en pratique* les intérêts des travailleurs, actuellement le choix est entre organisations réformistes et pas d'organisation du tout.

En dehors des syndicats réformistes, il n'est possible que de faire face *individuellement*, c'est-à-dire de la manière la plus défavorable, au patronat.

C'est pourquoi ces organisations, quelles que soient les critiques qui leur sont faites, quels que soient les camarades qui s'en dégageraient, conservent la confiance des travailleurs.

Les bureaucrates le savent qui assimilent la C.G.T. à Séguy, Krazucki, etc.

Rester hors de ces syndicats équivaldrait pour les militants révolutionnaires, en dehors des dangers immédiats de répression patronale, à s'isoler et se couper de l'action dans la classe ouvrière.

Il importe, au contraire, de se faire connaître comme les véritables dirigeants syndicaux, ceux qui sont capables de se faire les interprètes de la volonté des travailleurs, de s'opposer à toute attaque patronale, de prendre l'initiative de l'action ; c'est ainsi qu'il sera possible aux révolutionnaires de commencer à faire évoluer le mouvement ouvrier.

A une étape ultérieure, il sera indispensable de proposer une autre orientation pour les syndicats. Le Congrès doit mandater le C.C. pour préparer dans les plus brefs délais un texte sur le syndicalisme révolutionnaire, les rapports Parti-syndicats aujourd'hui, etc.

Il est prévisible que la bureaucratie de la C.G.T. et à terme celle de la C.F.D.T. ne voyant plus seulement dans le « gauchisme » un vague danger que l'on combat (C.G.T.) ou que l'on essaie d'intégrer (C.F.D.T.) vont opposer une politique d'expulsions systématiques à la tentative d'implantation des militants révolutionnaires.

Dans la C.G.T., un durcissement très net a déjà commencé. C'est pourquoi il est nécessaire de préserver pendant toute la période d'implantation les militants contre les dangers d'exclusion.

Ceci implique qu'ils n'apparaissent que graduellement comme militants gauchistes ; au cas où, malgré tout, de telles exclusions auraient lieu, l'adhésion à la C.F.D.T. doit être envisagée (sauf dans le cas où il s'agit délibérément d'un syndicat jaune).

Il est prévisible par ailleurs que les syndicats à la tête desquels se trouvent des militants révolutionnaires, comme cela a déjà été le cas, seront dissous.

Dans ces cas particuliers, si des camarades sont véritablement reconnus par les travailleurs, si la scission est comprise par ceux-ci, et seulement dans ces cas, il est nécessaire de regrouper les exclus et d'appeler à constituer un syndicat révolutionnaire se battant pour sa réintégration à l'intérieur de la C.G.T.

### *Dans quels syndicats militer ?*

Il n'est plus possible d'affirmer aujourd'hui que la C.G.T. constitue *dans tous les cas* le syndicat de classe, la C.F.D.T. regroupant les moins avancés.